

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

PCT

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

(article 18 et règles 43 et 44 du PCT)

Référence du dossier du déposant ou du mandataire ICG011190PCT	POUR SUITE À DONNER	voir le formulaire PCT/ISA/220 et, le cas échéant, le point 5 ci-après.
Demande internationale n° PCT/FR2018/051824	Date du dépôt international (<i>jour/mois/année</i>) 17 Juillet 2018 (17-07-2018)	(Date de priorité (la plus ancienne) (<i>jour/mois/année</i>) 3 Août 2017 (03-08-2017)
Déposant COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX...		

Le présent rapport de recherche internationale, établi par l'administration chargée de la recherche internationale, est transmis au déposant conformément à l'article 18. Une copie en est transmise au Bureau international.

Ce rapport de recherche internationale comprend _____ 4 _____ feuilles.

Il est aussi accompagné d'une copie de chaque document relatif à l'état de la technique qui y est cité.

1. Base du rapport

a. En ce qui concerne la **langue**, la recherche internationale a été effectuée sur la base

- de la demande internationale dans la langue dans laquelle elle a été déposée
 d'une traduction de la demande internationale dans la langue suivante _____, qui est la langue d'une traduction remise aux fins de la recherche internationale (règles 12.3.a) et 23.1.b))

b. Le présent rapport de recherche internationale a été établi en prenant en considération la **rectification d'une erreur évidente** autorisée par ou notifiée à la présente administration vertu de la règle 91 (Règle 43.6*bis*(a)).

c. En ce qui concerne **la ou les séquences de nucléotides ou d'acides aminés** divulguées dans la demande internationale, (le cas échéant), voir le cadre n° I.

2. **Il a été estimé que certaines revendications ne pouvaient pas faire l'objet d'une recherche** (voir le cadre n° II).

3. **Il y a absence d'unité de l'invention** (voir le cadre n° III).

4. En ce qui concerne le **titre**,

- le texte est approuvé tel qu'il a été remis par le déposant
 le texte a été établi par l'administration chargée de la recherche internationale et a la teneur suivante:

5. En ce qui concerne l'**abrégé**,

- le texte est approuvé tel qu'il a été remis par le déposant
 le texte, reproduit dans le cadre n° IV, a été établi par l'administration chargée de la recherche internationale conformément à la règle 38.2. Le déposant peut présenter des observations à l'administration chargée de la recherche internationale dans un délai d'un mois à compter de la date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

6. En ce qui concerne les **dessins**,

- a. La figure **des dessins** à publier avec l'abrégé est la figure n° _____ 1 _____
- proposée par le déposant
 proposée par l'administration chargée de la recherche internationale, parce que le déposant n'a pas proposé de figure
 proposée par l'administration chargée de la recherche internationale, parce que cette figure caractérise mieux l'invention
- b. Aucune des figures n'est publiée avec l'abrégé

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2018/051824

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. A42B3/28 A61L9/22 ADD.		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) A42B A61L		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	TW 586 912 B (ZHANG JIE [TW]) 11 mai 2004 (2004-05-11) figure 3	1-14
X	WO 2017/103246 A1 (ALFRED KÄRCHER GMBH & CO KG [DE]) 22 juin 2017 (2017-06-22)	1,13
Y	page 21 - page 22 page 25 - page 26 figure 2	2-5,14
Y	GB 2 529 238 A (ROYAL COLLEGE OF ART [GB]; WOJDECKA ANNA [GB]) 17 février 2016 (2016-02-17) figures 2,3,4,5	2,14
Y	GB 2 316 324 A (UNIV BRUNEL [GB]) 25 février 1998 (1998-02-25) figure 6	3-5
	----- -/--	
<input checked="" type="checkbox"/>	Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	<input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe
* Catégories spéciales de documents cités:		
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent	"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention	
"E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date	"X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément	
"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)	"Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier	
"O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens	"&" document qui fait partie de la même famille de brevets	
"P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée		
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée	Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale	
30 octobre 2018	07/11/2018	
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale	Fonctionnaire autorisé	
Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Guisan, Thierry	

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Y	EP 0 492 984 A1 (COAL INDUSTRY PATENTS LTD [GB]) 1 juillet 1992 (1992-07-01) figure 1 -----	3-5,14
X,P	FR 3 050 363 A1 (AIR LIQUIDE MEDICAL SYSTEMS [FR]) 27 octobre 2017 (2017-10-27) le document en entier -----	1-14
A	WO 2006/134435 A1 (VALEO SYSTEMES THERMIQUES [FR]; LADRECH FREDERIC [FR]; LOUP DIDIER [FR]) 21 décembre 2006 (2006-12-21) le document en entier -----	1

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2018/051824

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
TW 586912	B	11-05-2004	AUCUN	
WO 2017103246	A1	22-06-2017	DE 102015122316 A1 WO 2017103246 A1	22-06-2017 22-06-2017
GB 2529238	A	17-02-2016	AUCUN	
GB 2316324	A	25-02-1998	AUCUN	
EP 0492984	A1	01-07-1992	AU 657503 B2 CA 2072063 A1 DE 69126112 D1 DE 69126112 T2 EP 0492984 A1 ES 2101729 T3 GB 2251173 A	16-03-1995 24-12-1993 19-06-1997 02-10-1997 01-07-1992 16-07-1997 01-07-1992
FR 3050363	A1	27-10-2017	AUCUN	
WO 2006134435	A1	21-12-2006	AT 471762 T CN 101272863 A EP 1899073 A1 FR 2886870 A1 KR 20080021769 A WO 2006134435 A1	15-07-2010 24-09-2008 19-03-2008 15-12-2006 07-03-2008 21-12-2006